Janvier 2025 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le samedi 7 décembre, Didier Béoutis a évoqué la vie et l'œuvre de *René Levasseur, homme politique, conventionnel sarthois*. **On lira ci-après le résumé de sa conférence.**

Notre prochaine réunion aura lieu ***le vendredi 17 janvier (14h30), à l'auditorium de la médiathèque***. Le conférencier sera **M. Guy Soudjian**, docteur en histoire, ancien proviseur du lycée Montesquieu, qui présentera le sujet suivant : ***« À quoi ressemblaient nos ancêtres sarthois, il y a 150 ans » ?*** l'orateur évoquera l'étude très complète qu'il a réalisée à partir des fiches signalétiques militaires des conscrits sarthois des années 1870, permettant de dégager des constantes : taille, poids, teint, couleur des cheveux, des yeux, état de santé, niveau d'instruction, professions...

Notre dernier volume de mémoire 2021-2022 « ***Rosomanes et roses au Mans*** » a été distribué à nos sociétaires. Ceux qui auraient été oubliés doivent se faire connaître à l'association.

Merci de noter qu'à partir du 1er janvier 2025, les plages d'accueil des membres de Sciences et Arts à notre bureau de la médiathèque restent fixées aux samedis après-midi de 14h30 à 16h. Toutefois, en cas de besoin, il sera possible d'être reçu, les mercredis après-midi et vendredis après-midi après un accord préalable de notre collègue André Olivier (bibliothécaire-archiviste) en réponse à un message adressé par vous sur notre site internet.

Merci de noter aussi le nouvel IBAN de l'association : FR76 1790 60011296 4250 6548 045
Il est possible de régler les cotisations par virement à ce compte.
Pour 2025 : l'adhésion avec le bulletin annuel de Mémoires passe à 45 € ; l'adhésion simple reste à 30 €
Pour faciliter la gestion des fichiers, les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation en 2023 ou 2024, sont appelés à nous indiquer s'ils ne souhaitent plus contribuer, par leurs adhésions, aux frais de fonctionnement de la SASAS. Merci de nous prévenir par courrier ou courriel.

Compte rendu de la séance du 7 décembre 2024

René Levasseur (1747-1834), chirurgien-accoucheur,

Conventionnel sarthois de 1792 à 1795.

Si le nom de René Levasseur, un des principaux dirigeants sarthois de la Révolution française, est bien connu des Manceaux (à cause du boulevard), ses états de services sont méconnus et, surtout, mal connus. C'est pourquoi notre président, à la suite de recherches personnelles, nous a livré, en une conférence illustrée de diapositives, ce que fut le « vrai » Levasseur, un homme politique au bilan controversé !

Né en 1747 à Sainte-Croix, fils d'un tailleur d'habits, René Levasseur, après une scolarité au collège de l'Oratoire - écourtée par une exclusion pour « indiscipline » -, fait au Mans, puis à Paris, des études de chirurgie, se spécialisant dans les accouchements. De retour au Mans, en 1771, il propose la création de cours gratuits d'accouchement pour les sage-femmes des campagnes. Appuyé en cela par notre Bureau d'Agriculture, cette école sera créée, mais confiée à un autre obstétricien.

Marié, père de trois enfants, Levasseur s'enflamme en 1789, à 42 ans, pour les idées nouvelles. Il sera, avec l'avocat Philippeaux, un des principaux dirigeants révolutionnaires locaux. En septembre 1792, il est élu député à la Convention. Se montrant très hostile aux Girondins, il rejoint le groupe des Montagnards, votant avec eux la mort du roi « *sans sursis, ni appel au peuple* », rédigeant le décret de création d'un tribunal révolutionnaire « *sans appel, ni recours en cassation* ». Il demande l'arrestation de Philippe-Égalité, parvient à faire comparaître devant le tribunal révolutionnaire ses adversaires sarthois, Philippeaux (qui sera condamné à mort), puis les Bazinistes. Le 4 février 1794, en séance publique, Levasseur appuiera la proposition visant à abolir l'esclavage. En 1793 et 1794, il sera envoyé, à plusieurs reprises en mission (notamment à la bataille de Hondschoote, puis dans les Ardennes, son action lui valant le surnom de « *boucher de Sedan* »). Échappant à la mort au moment de Thermidor, « *l'éternel prédicateur de révoltes* » sera un temps emprisonné à Besançon, avant de revenir au Mans et de retourner à ses activités d'obstétricien. Le pouvoir napoléonien lui retirera ses fonctions publiques hospitalières, mais, curieusement, le même pouvoir napoléonien le nommera, pendant les Cent jours, conseiller général de la Sarthe, et il approuvera l'Acte additionnel à la Constitution de l'Empire. Cela valut, à ce régicide, une condamnation à l'exil ! Il s'installera près de Bruxelles, enseignant l'obstétrique à l'université de Louvain, et s'affilia à la Franc-Maçonnerie. En 1829 et 1831, il publiera ses *Mémoires* de conventionnel, ouvrage rédigé par son fils et un journaliste, dans lequel il justifie les actions des Montagnards.

L'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe permettra à Levasseur, en 1830, alors âgé de 83 ans, de revenir au Mans où il vivra encore quatre années, dans la pauvreté et la discrétion. Ses obsèques, au cimetière de l'Ouest, seront organisées par la Loge locale qui fera, par la suite, construire un monument funéraire en forme de pyramide, flanqué de symboles maçonniques.

Depuis cette date, des groupes de militants s'attachent à faire rayonner la mémoire de Levasseur. Ils parviendront, en 1889, à faire nommer - à deux voix près, anniversaire de la Révolution oblige -, boulevard « *René Levasseur* », la nouvelle voie percée entre la préfecture et la place de la République. La Ville du Mans sera attributaire, en 1911, d'une statue en bronze de Levasseur, issue du démantèlement d'une œuvre « *Le triomphe de la Montagne* ». Installée devant la préfecture, cette statue sera enlevée par les Allemands pour être fondue, en 1942. À l'occasion du 230e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le 4 février 2014, le maire du Mans inaugura, sur la sollicitation de la Société des amis de la Révolution française-club René Levasseur de la Sarthe, sur la façade de la C.C.I., une plaque en l'honneur de René Levasseur, « *auteur de la motion abolissant l'esclavage* ». Cette mention n'est pas exacte, Levasseur n'étant pas l'auteur d'une telle

motion, même s'il a bien soutenu l'abolition ! Enfin, le 4 février 2022, Jean-Luc Mélenchon, candidat à la Présidence de la République, a tenu, au Mans, une réunion publique au cimetière de l'Ouest, près de la tombe de Levasseur !

La conférence a été suivie d'un débat, auquel a participé M. Pierre Darlot, membre du Club René Levasseur de la Sarthe. Jean-Pierre Epinal est intervenu, pour regretter qu'une personnalité politique locale comme *Jacques Trouvé-Chauvel* (1805-1883), auteur, lui, de réalisations concrètes pour les Sarthois, ne soit pas mieux honoré par la Ville du Mans. *Didier Béoutis*

*****

Quelques nouvelles brèves glanées dans la presse locale

Le quartier des Sablons. Une vaste restructuration est attendue au cours de la prochaine décennie. Il s'agira de relier le bois du Gué-Bernisson et la promenade Newton pour faire entrer la végétation dans le cœur du quartier. L'objectif reste d'aérer et embellir avec moins de goudron, plus d'arbres, plus de verdure…. Offrir du logement mais pas de logement social pour accroître la mixité dans la zone. Le coût estimé du projet atteint 45 M d'euros qui seront apportés par l'État (10 M€), et le reste par Le Mans Métropole. (OF 9 déc.)

Des pluies incessantes ont provoqué de fortes crues rappelant celle de 1995, *la Même et l'Huisne* sont sorties de leur lit, **La Ferté Bernard** a été fortement impactée, tout comme **Théligny**. (ML, 11 et12 oct.) Le secteur agricole a également souffert de ces fortes précipitations. D'abord les semis normalement réalisés en avril (maïs) ont attendu juillet. Les récoltes ont été perturbées par la difficulté d'entrer les engins dans les parcelles. *« On ensile et on s'enlise »* comme le relevait un agriculteur… *« le dérèglement climatique on y est …. Il a fallu équiper les moissonneuses-batteuses de chenilles »*. (OF 25 oct.)

L'INSEE a publié ses conclusions sur **l'évolution de la population française** depuis 6 ans (2016-2022). Il en ressort qu'elle continue à croître mais au ralenti. À l'inverse, l'érosion du chiffre de la population sarthoise se poursuit. Avec une baisse de 1 432 habitants en six ans, la population du département s'élève à 566 129 personnes. Une tendance qui se confirme depuis dix ans même si la baisse semble faiblir. Au niveau de la Région, le nombre des Ligériens se maintient mais toutefois sans résulter d'un regain de la natalité, mais due à un solde migratoire positif. On perçoit dans les chiffres, comme on s'y attendait, l'attractivité des bords de mer qui garantit aux deux départements côtiers (Loire-Atlantique et Vendée) un résultat honorable lequel vient compenser la faiblesse de la Mayenne et de la Sarthe. (OF 20, 21 déc.)

La chambre du Commerce et de l'Industrie perd la gestion de l'aéroport du Mans. Elle exerçait ce rôle depuis 2010 mais devait être dessaisie en 2025, ne pouvant tenir ce rôle plus de 15 ans sans remise en concurrence. Le nouvel exploitant la société Edeis gère actuellement 17 aéroports dont ceux d'Angers et de Lorient, et cinq ports dont Saint-Malo. (OF 11 déc.)

Au Mans, quel avenir pour les compagnies de théâtre locales ? Avec le départ du théâtre de l'Éphémère, une discussion pilotée par la mairie s'est engagée ; elle concerne une trentaine de compagnies qui se partagent l'usage des petites salles présentes dans la ville. Le problème est complexe car, en dépit du nombre conséquent des endroits répondant au besoin, aucune des compagnies ne peut prétendre à l'exclusivité sur tel ou tel site, il semble que chaque participant en soit conscient. (OF 26 oct.)

Un article publié dans Ouest-France rappelle aux Manceaux que, naguère, **le lieu des exécutions des condamnés** se trouvait près du Mans, dans la paroisse de **Pontlieue** ; pour être plus précis, à l'endroit même que les édiles locaux baptiseront plus tard et sans grande imagination, **la rue du Gibet.** (OF 3 déc.)

Les réseaux de chaleur. Un premier réseau de 53 km alimente déjà l'équivalent de 24 000 logements au Mans et à Allonnes. Des travaux débuteront en 2025 ; ils devraient durer trois ans pour construire un nouveau dispositif qui s'étendra sur 36 km et concernera le centre hospitalier, l'université et, à terme, Coulaines. Il sera alimenté par la chaufferie de la Chauvinière et une nouvelle usine qui sera édifiée rue de Beaugé. (OF 8 oct.)

Gros coup de chaleur au Mans et au conseil régional. Le 11 décembre, Christelle Morançais, présidente de la région Pays de la Loire annonçait des coupes sévères (100 millions d'euros) dans les crédits du budget régional 2025 en cours d'élaboration. Ce faisant elle déclenchait un tollé… Rencontres, cris et manifestations sur la voie publique pilotés principalement, (mais pas que !) par les secteurs de la Culture, de la communication, de l'environnement, lesquels, gros consommateurs de subventions, s'estiment particulièrement menacés. Finalement après recomptage, la chute des crédits devrait se limiter à 82 millions en 2025 mais atteindrait bien les 101 millions à la fin du mandat (2028). Ce montant aurait été approuvé par le Conseil régional. Affaire à suivre. (OF 19 déc.)

Ce que Notre-Dame de Paris doit à la Sarthe : 250 entreprises françaises ont répondu à l'appel d'offres. Il a fallu 2 000 chênes collectés un peu partout dans l'hexagone. **La forêt de Bercé** en a fourni un grand nombre dont huit remarquables, ces derniers offrant chacun plus de vingt mètres de tronc qui ont servi à rebâtir la base de la flèche. De nombreux vitraux recouverts de poussières de plomb ont été nettoyés sur place. Puis l'entreprise Vitrail-France de **Neuville-sur-Sarthe** a participé au démontage et à la restauration de 18 verrières de l'ensemble de la nef côté nord, et du transept dont la rose, ainsi que deux baies du chœur. Une grande et belle aventure qui fera date pour cette entreprise locale. (OF 3 déc.)

Une bonne nouvelle. Le vaste chantier lancé en 2021 pour améliorer l'entrée nord de la ville est sur le point de se terminer. C'était une grande opération avec des enjeux autour de la circulation, de la végétalisation, du commerce et du stationnement. Restent aux usagers du quartier à prendre de nouvelles habitudes. (OF 26 oct.)

Dans le rétro, au Mans… Le 16 décembre 1904, l'église Saint-Pavin, recevait la bénédiction de l'évêque Mgr de Bonfils. De style néogothique, construite en pierre de **Bernay** sur les ruines d'un ancien sanctuaire du XIIIe siècle, elle ne sera consacrée qu'en 1913.

Le 19 décembre 1954, **une soucoupe volante** s'est posée place de la République au Mans. Des hommes en blouse blanche s'approchèrent prudemment quand une détonation retentit. Dans un panache de fumée la coupole s'ouvrit et le Père Noël apparut avec sa hotte chargée de cadeaux. C'était une initiative du comité des fêtes du centre-ville. (OF 18 et 19 déc.)

Le président, les membres du bureau et du conseil d'administration de Sciences et Arts vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes.

À l'année prochaine